

Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 3 (1957)

Heft: 7

Artikel: Commémoration de la Fête nationale

Autor: Micheli, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847460>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMÉMORATION de la FÊTE NATIONALE



S.E. l'Ambassadeur de Suisse prononçant son discours

— Mes premières paroles seront des paroles de gratitude et de reconnaissance.

De gratitude et de reconnaissance envers M. Jeanrenaud et sa famille qui, une fois de plus, ont bien voulu nous accueillir dans ce parc magnifique de Montcel. Nous ne pouvions rêver de cadre plus idéal pour célébrer notre fête nationale. Sous ces beaux arbres, dans la paix de cette campagne, il est plus facile d'évoquer notre pays que dans le tumulte de la grande ville.

J'adresse donc en votre nom à tous des remerciements très vifs à M. Jeanrenaud et aux siens. Nous lui savons infiniment gré de son hospitalité.

Paroles de gratitude et de reconnaissance aussi envers les organisateurs de cette journée, envers tous ceux qui ont participé à sa réussite. Qu'ils soient également remerciés du fond du cœur.

C'est la première fois que le privilège m'échoit de vous apporter à cette commémoration du 1^{er} août le salut des autorités fédérales. J'en ressens tout l'honneur. J'en éprouve aussi un vif plaisir, car, depuis mon arrivée à Paris, la confiance que vous avez bien voulu me témoigner, les rapports si cordiaux que j'ai pu entretenir avec les présidents de vos sociétés, me donnent l'impression que je suis des vôtres depuis bien plus longtemps que cela n'est le cas en réalité.

Nous avons commencé cette belle journée en assistant aux cérémonies religieuses qui ont été célébrées

ici, afin de rendre grâce à la Providence qui a toujours protégé notre pays. Nous ne pouvons pas oublier en effet qu'au commencement, qu'à la première ligne de notre histoire, qu'au début de ce pacte qui fut à l'origine de la Confédération, figurent ces mots : « In nomine Domini, Amen » — « Au nom du Seigneur, Amen ».

Ensuite, nous nous sommes retrouvés dans une ambiance de détente amicale à laquelle, pour ma part, j'ai été très sensible. Nous avons entendu des airs de chez nous, nous nous sommes promenés sous les ombrages.

Et maintenant, je voudrais vous inviter à diriger vos pensées vers la Suisse, à vous recueillir dans la communion du même amour que nous portons tous à notre patrie, à nous pencher ensemble sur ces événements dont nous rappelons aujourd'hui le souvenir et dont est sortie la Confédération suisse, à nous pencher ensemble sur eux afin d'en entendre l'enseignement.

Dans le traité de Brunnen, les Waldstaetten avaient écrit : « Comme la nature humaine est faible et fragile, il arrive que ce qui devrait être durable et perpétuel est bientôt facilement livré à l'oubli ; c'est pourquoi il est utile et nécessaire que les choses qui sont établies pour la paix, la tranquillité, l'avantage et l'honneur des

(Suite p. 12).

Pour ce premier août, le soleil a été vraiment de la fête

Il faudrait s'efforcer de voir ces choses-là avec des yeux d'enfant. S'imaginer les parents cherchant dans le bulletin de la Météo le temps qu'il va faire demain et n'avoit qu'une ennemie : la pluie. La seule ennemie qu'on n'aime pas voir tomber à ses pieds. S'imaginer le réveil sonnant pour des gens éveillés depuis longtemps. Et puis : « As-tu la clé ? As-tu fermé le gaz ? » Les parents oublient toujours quelque chose. Et enfin : « En route ! » Jouy-en-Josas : le bout du monde. Canicule ? Allons, c'est le Premier Août !

Tout le monde sait que le Premier Août, il doit faire chaud...

Faute de pouvoir retrouver des yeux d'enfants, que les nôtres nous permettent, au moins, de voir ces choses-là purement et simplement.

1 Des centaines de braves gens, des drapeaux, les merveilleux arbres de Jouy-en-Josas. Les mêmes gens ne se reconnaissant que dans la fraternité chrétienne et nationale, assistant aux deux services divins des deux cultes, élevant leurs coeurs avec l'abbé Schneider et M. le pasteur Morel. Les mêmes gens encore, ceux qui l'entendent bien et ceux qui l'entendent moins bien, mais toujours parfaitement par le cœur, entendant l'ambassadeur Pierre Micheli parler des grands aînés et de l'Idée, tout en se disant que cet homme ému et qui émeut faisait sa dinette avec Mme Micheli tout à l'heure sur l'herbe, comme tous les braves gens. Et toujours des braves gens et encore des braves gens, écoutant M. Meyer, écoutant le yodleur — fameux ! — ce yodleur... français. Eh oui ! Braves gens aussi reconnaissant les Présidents, Meyer, Carlo Baumann, le Président des Présidents, Lampart, allant au tir, soulageant M. Ungemuth de plusieurs barriques de fendant, ce Max Ungemuth qui ne les soulage, à son tour, de leur argent, que pour le verser aux Sociétés Suisses de Paris. Oui, Drapeaux, étendards, oriflammes, chœurs, pensées aux absents, aux chers disparus, et par là-dessus du soleil, du soleil. Un soleil entrant dans la danse, tenant le 30 juin son rôle du Premier Août, pour être bien de la Fête, dans la fête, rôtissant nuques et bras, poussant les gens à se grouper à l'ombre des grands arbres, à boire frais, à se souvenirs des vallées inondées de soleil au Pays.

2 Ah ! le beau Premier Août 1957 à Jouy-en-Josas tout ensoleillé, qui de nous saurait l'oublier ?...

Le Messager.

1 et 2. Des chants beaux et émouvants...

3. Des tireurs d'élite...

4. M. Carlo Baumann, Président de la Pro Ticino, verse à boire aux pensionnées de l'Asile suisse des vieillards.

5. Pleine de dévouement, la famille Ungemuth a étanché la soif de la Colonie...

6. Dans l'envol du jodl...

7. Notre dévouée secrétaire, Mme Vent (au centre), au petit stand de notre journal.

8. Coup d'œil général sur la merveilleuse pelouse ensoleillée.

Alphotos



4

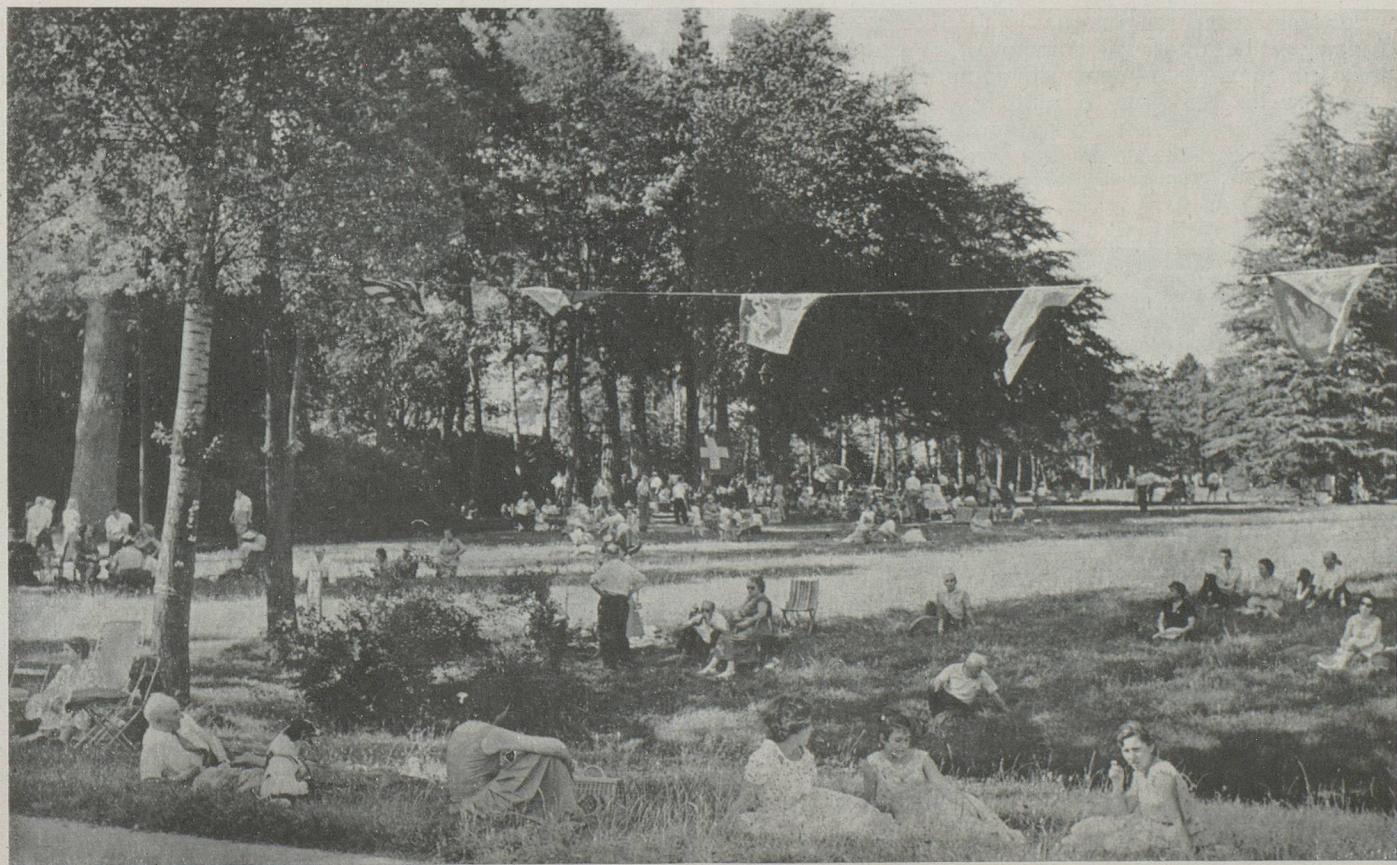
5



6



7



8

(Suite de la page 9)

hommes, soient mises par écrit et rendues publiques par des actes authentiques...

Dans des journées comme celle-ci, il n'est donc pas inutile de rappeler des choses que bien sûr nous savons tous, mais qui risquent cependant, étant donné cette faiblesse et cette fragilité humaines, d'être livrées à l'oubli, si elles ne sont pas régulièrement répétées.

Que dit-il, ce pacte du 1^{er} août 1291, qui confirmait et transformait en une alliance officielle le serment prêté secrètement, de nuit, sur la prairie du Grütli, et dont la légende s'est emparée ?

Il vise avant tout à être un instrument de sécurité et de paix.

Pour assurer leur sécurité, les hommes d'Uri, de Schwyz et d'Unterwald promettent de s'assister mutuellement contre « quiconque, nourrissant de mauvaises intentions à l'égard de leur personne ou de leurs biens, commettrait envers eux un acte de violence, une vexation ou une injustice... ».

Pour la première fois, les trois Waldstaetten étaient unis dans un but commun. Cette union, qui était, selon les termes du pacte, conclue à perpétuité, ne devait en effet plus se dissoudre, mais devenir au contraire le noyau de la Suisse d'aujourd'hui.

Pour assurer la paix, le pacte proscrit absolument la guerre comme moyen d'obtenir justice, justice qui ne devrait être rendue d'ailleurs que par des juges autochtones. Cette prescription de la guerre comme moyen d'obtenir justice était quelque chose de tout à fait nouveau. Elle n'apparaît dans le reste de l'Empire que deux cents ans plus tard. C'est précisément cet article qui fit plus tard de la Confédération un pays de sécurité et de tranquillité, un pays qui apparaît à beaucoup d'étrangers comme un paradis.

Certes, les hommes qui conclurent ce pacte et dont le texte ne nous donne pas les noms, mais que nous savons être les Rodolphe Stauffacher, les Werner von Attinghausen, les Walter Fürst, les Silenen, les Hunno, les ab Iberg, tous les chefs des Waldstaetten, ne pouvaient prévoir qu'ils jetaient les fondements d'un Etat

qui irait toujours en s'affirmant. Mais c'étaient de fortes personnalités à la hauteur de leurs tâches politiques, aux vues claires et larges, profondément dévouées à leur patrie et prêts pour elle à tous les sacrifices.

Et tout naturellement, lorsqu'on évoque ces grandes figures, lorsqu'on considère leur œuvre, tout naturellement, on en vient à se demander si nous sommes dignes d'elles, si leur exemple continue à nous inspirer.

Montalembert a écrit une belle parole que nous devons constamment garder à l'esprit : « J'ai hérité et j'ai accepté. »

Nous avons hérité. Oui, nous avons hérité d'un patrimoine, d'un patrimoine incomparable. Mais l'avons-nous accepté ? Complètement, totalement, non seulement avec ses avantages, mais aussi avec ses obligations ? Non seulement avec ses grandeurs, mais aussi avec ses servitudes ?

Nous vivons dans une époque de larges facilités matérielles. Nous nous réjouissons, cela va sans dire, de cette prospérité. Mais nous devons réaliser qu'elle comporte aussi certains dangers que dénoncent des voix averties de chez nous. Veillons donc à ce que les facilités matérielles ne nous entraînent pas vers une « médiocrité repue », pour reprendre une expression de M. le Conseiller Fédéral Lepori, vers un désintérêtissement des problèmes si graves devant lesquels le monde entier, notre pays y compris, se trouve aujourd'hui placé, vers une tendance à ne considérer que notre petit confort personnel.

Maintenons en nous la vision si nette que les Waldstaetten ont eue de leurs devoirs mutuels vis-à-vis de la communauté. Ces devoirs s'exercent aujourd'hui sur un plan différent. Mais ils demeurent néanmoins toujours les mêmes.

On ne peut considérer qu'avec gravité l'époque dans laquelle nous vivons. Car c'est une époque de confusion dont le lendemain est plein d'incertitude. Une époque dans laquelle les événements se précipitent à un rythme que nous avons peine à suivre, où les difficultés sont à une telle échelle qu'elles semblent dépasser l'entendement de l'homme.



M. Meyer, à son tour, se fait entendre...

Alphotos



Tout le monde a envie la tenue bien pratique de ce petit Suisse qui pourrait très bien, dans un avenir pas tellement éloigné, prononcer aussi un discours...

Et pourtant, dans cette confusion, on voit se dessiner certaines voies, s'amorcer certaines évolutions, sans que l'on puisse encore percevoir où elles aboutiront. Une de ces voies dans laquelle notre continent paraît s'engager, est celle de son unification. Des tentatives sont faites, des efforts sont répétés pour unir les pays européens, tout au moins ceux de l'Europe occidentale. Et les protagonistes de cette union citent volontiers notre pays en exemple. Ils voient en lui le microscope de ce que pourrait être l'Europe de demain.

Si la Suisse a parfois donné l'impression d'observer une certaine réserve à l'égard de ces projets, ce n'est certes pas par indifférence — géographiquement, elle appartient à l'Europe. Spirituellement, elle relève de trois de ses plus importantes cultures. Les risques auxquels notre pays est exposé ne sont pas différents de ceux qui pèsent aujourd'hui à peu près sur tous les pays. De tout cela, la Suisse a parfaitement conscience.

Comment d'ailleurs la Suisse ne souhaiterait-elle pas que les divisions qui ont si souvent ensanglanté notre continent soient définitivement éliminées ?

La réserve de la Suisse est uniquement celle que lui impose sa neutralité. Elle est prête à collaborer activement, et elle en a donné déjà maintes fois la preuve, dans tous les domaines qui ne sont pas **politique et**

militaire. Vous savez quelle contribution elle a déjà apportée et continue à apporter à des organismes comme l'O.E.C.E., au sein desquels s'est établie une véritable collaboration européenne.

Mais elle sait aussi, par expérience, que l'Union d'Etats ayant chacun leur passé, leurs traditions, n'est pas chose facile, et qu'une telle union ne peut se faire du jour au lendemain. L'édification de la Suisse a été longue, et depuis que les chefs des Waldstaetten, dont nous honorons aujourd'hui la mémoire, ont eu posé la première pierre, jusqu'au jour où le lien fédéral a solidement attaché ensemble nos différents cantons, il a fallu surmonter bien des difficultés.

L'Europe rencontrera aussi, sans doute, bien des difficultés encore sur son chemin. Souhaitons qu'elles puissent être résolues. Et souhaitons aussi que les relations entre l'Europe et les autres continents, qui sont aujourd'hui envenimées par tant de passion et de haine, souhaitons qu'elles trouvent une base d'entente sans laquelle ne pourrait s'établir cette paix réelle et durable que tous les hommes appellent de leurs vœux les plus ardents.

Pierre MICHELI,
Ambassadeur de Suisse.

LE CARNET DU MESSAGER

DÉCÈS

L'Union Technique Suisse, Section de Paris, nous fait part du décès de son Vice-Président, M. Marcel Theus, Ingénieur, enlevé à l'affection des siens, le 27 mai, en quelques heures, terrassé par une crise cardiaque.

M. Theus avait avec beaucoup de gentillesse regroupé les anciens élèves du Technicum de Genève et avait créé avec eux une Amicale très vivante, les Anciens Elèves du Technicum de Genève, Section de Paris, dont il était le Président.

Le Cercle Suisse Romand le comptait également parmi ses membres assidus à ses réunions.

L'U.T.S. perd en M. Theus un Vice-Président actif et dévoué, toujours prêt à rendre service et à éclairer ses membres de ses précieuses connaissances techniques.

Section de Paris,
Le Président :
M. DUFOUR.

UN DEUIL POUR L'ÉDITION

Nous venons d'apprendre avec consternation la mort brutale, le 26 juin, de M. Jacques Lagrange. C'est une grande figure de l'édition qui disparaît.

Né le 17 juin 1889 à Genève, M. Lagrange y avait fait toutes ses études.

Il avait fondé, en 1915, avec quelques amis, la Rotogravure S.A. à Genève. Devant le succès du procédé nouveau de l'héliogravure pratiqué dans cette imprimerie, il fut appelé en 1922, avec son ami Lusinbuhl, pour diriger la Néogravure à Paris.

Toutefois, ses goûts le portaient davantage vers l'édition, et en 1926 il fonda la firme éditoriale « Les Horizons de France », avec un vaste programme.

« Le Visage de la France », qui demeure au rang des prototypes de l'édition moderne (livre illustré en héliogravure), fut suivi de bien d'autres collections, telles que « La France au travail », « Le Visage de l'Enfance », « Provinces de France », « Le Visage de l'Italie », et tout dernièrement le couronnement de son œuvre d'éditeur, « La Nature vi-

vante », traduite dans de nombreuses langues.

Ce Suisse de naissance tenait à la France par des attaches de cœur et il avait été particulièrement sensible à sa nomination de Chevalier de la Légion d'Honneur, qui consacrait une vie de pionnier, de labeur et de dévouement.

Depuis 1934, M. Jacques Lagrange était membre de la Chambre de Commerce Suisse en France, et après avoir été Administrateur, il devint Vice-Président en 1953. Là encore, il sut rendre de grands services, grâce à sa compétence et sa personnalité.

Cette perte est immense, et tous ceux qui l'ont connu garderont de lui le souvenir d'un homme bon, sans faiblesses, intelligent, ayant une grande fermeté de caractère, mais dont la simplicité de son abord lui assurait de grandes et fidèles amitiés.

Denise FREY.

MARIAGE

On nous prie d'annoncer le mariage de Mlle Marie-José Schaad avec M. John Katsarélis.

Le mariage a eu lieu le 17 juin, à Ivry-la-Bataille.